



carapace
marron - noir
+ fin duvet

pattes
natales

pines
bleuées

Yeux rouges

Ebille commune
crabe laineux, lénéé, cécité...
65 mm



Oursin vert
oursin des rochers
45 mm

extrémités
violacées

Test
vert (nu)

Nombreux piquants épais
gris-vertâble ou brun

Test un
peu conique



Moule
commune
45 mm
caieyx,
la blonde,
la mouille

coquille
bleue, noire,
voire brune
ou jaune

extrémité
arrondie

extrémité
pointue

Coquillages, crustacés

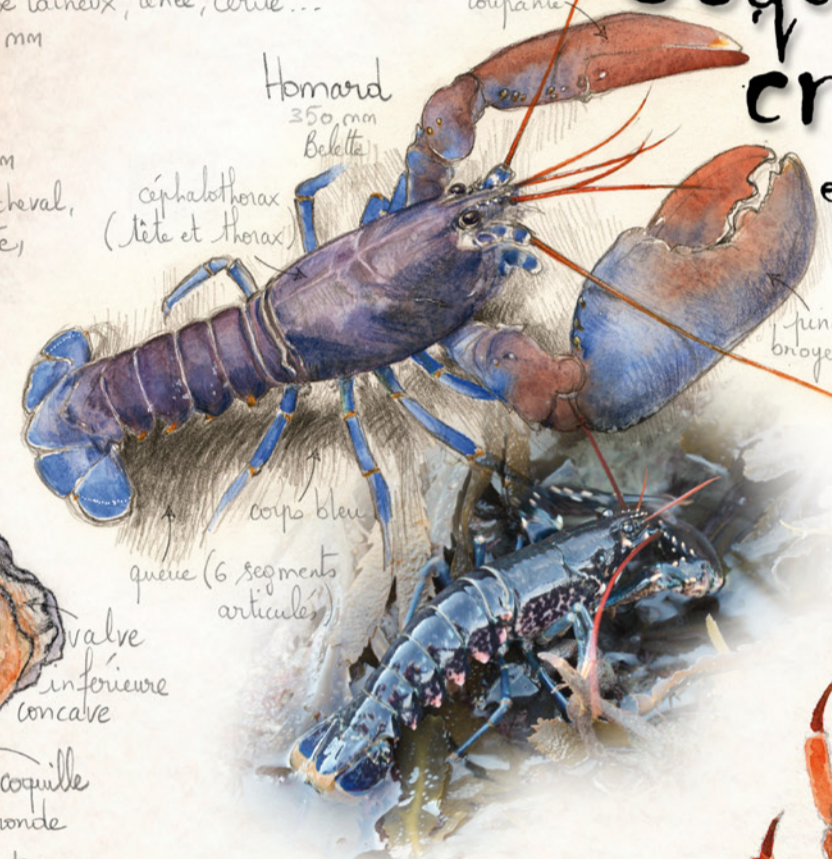
et compagnie
sur
l'estran
rocheux
des Hauts-de-France



Hûtre plate 65 mm
pied de cheval,
grovette,
belon

Céphalothorax
(tête et thorax)

Homard
350 mm
Belette



corps bleu
queue (6 segments
articulés)



valve
inférieure
concave
coquille
ronde
structure
feuilletée
valves,
inégaies



Crabe vert
65 mm
Crabe enragé, dada,
poulet de mer...
Très commun
dessous vert, brun,
rouge,
orange, jaune-vert



Araignée de mer
crabe de Senne, gue, mousette (juvénile)
140 mm

pattes
très
allongées

épines

double
roshe

pincés
fines

carapace
rouge
+ longue
que large



Tourteau 170 mm
dormeur, poupart,
poing-dos...

Pincés
très puissants
aux extrémités
noires

dessous
blanc crème

Carapace lisse
ovoïde, brune dessus



Bigorneau
20 mm
Littorine commune,
vignot, belin,
poulot...

Coquille
bombée
vert foncé
presque noire



Hûtre creuse
Hûtre japonaise
70 mm
valve supérieure
plate

fisure très
variable selon
le lieu de vie



valve inférieure
creuse

Coquille
très allongée



Bouquet
ou Cravette rose
60 mm
Salicorne,
chevette,
bucos...

corps
transparent,
lignes sombres

yeux
écartés

rostre
important
+ long chez le ♂

Ormeau 100 mm
Oreille de mer, rucardeau,
clarin...

orifices
caractéristiques
(croissance)

Coquille
aplatie



Patelle 45 mm
chapeau chinois,
bonnique, flie,
jambe bréda...

Coquille
conique rayée
de stries partant
du sommet

* Les tailles indiquées
correspondent à la taille moyenne de l'espèce

Qu'est-ce que l'estran rocheux ?

On appelle « **estran** », le grand espace qui s'étend entre les niveaux des plus hautes mers et des plus basses mers. Le coefficient de marée indique l'importance de cette variation.

Le pêcheur à pied sur les estrans rocheux est très concerné par les grandes marées car elles permettent d'atteindre des espaces riches d'une diversité souvent inaccessible en temps normal.

Le type de roche qui constitue ce milieu varie en fonction de sa dureté, de sa nature cristalline ou sédimentaire. Ces rochers peuvent être très exposés aux assauts des vagues (mode battu), ou plus protégés (mode abrité).

Coquillages, crustacés

et compagnie sur l'estran rocheux des Hauts-de-France

Quelles conditions de vie ?

Les algues sont réparties sur les rochers et dans les cuvettes à différents « **étages** » (niveaux de recouvrement par la mer). La faune suit aussi ces différents niveaux. Chaque espèce se répartit en fonction de son **adaptation** au milieu et de ses **exigences** de vie liées à la locomotion, la nutrition, la reproduction...

Quels types d'espèces ?

Certaines espèces peuvent suivre la mer quand elle se retire, d'autres restent. Ces dernières doivent développer différents **moyens de survie** pour faire face aux chocs subis par l'alternance marée haute/marée basse (mécanique, thermique, hydrique, osmotique) :

- **fixation** sur le substrat rocheux afin de résister à la force des vagues et des courants (Balanes, Moules) ;
- recherche d'un **abri** sous les roches ou leurs anfractuosités (Tourteaux) et les trous (Homards), dans les « champs » d'algues et les cuvettes d'eau (Bouquets) ou enfouissement dans les cuvettes de sable (Arénicoles) ;
- **protection** dans une coquille pour éviter la dessiccation (dessèchement), permettant de conserver de l'eau avec un opercule (Bigorneaux) ou en se fixant très solidement aux rochers (Patelles) ;
- **sécrétion** de mucus, substance visqueuse permettant de maintenir une **humidité suffisante** (anémones, poissons : Motelles, Blennies...).



Pour une pêche à pied durable et en toute sécurité

Informez-vous :

- des **périodes de pêche** ainsi que des **taillies** et **quantités autorisées** suivant les espèces ;
- des éventuelles **interdictions** sanitaires temporaires ou permanentes du lieu de pêche convoité ;
- des **horaires de marées** et des particularités du site (falaises, cuvettes profondes, espèces protégées...);
- des **prévisions météorologiques** (équipement adapté).

Très important pour préserver la ressource :

Remettre les pierres en place telles qu'elles étaient avant que vous ne les retourniez. Il faut 30 secondes pour retourner une pierre mais 3 ans pour qu'elle soit recolonisée par les différentes espèces, alors pensez-y !

Pensez aussi à :

- **prévenir** votre entourage de votre départ en évitant de partir seul ;
- vous munir d'un **téléphone portable** dans un contenant étanche (composer le 196 en cas d'urgence). Une **boussole** peut aussi vous sauver si la brume ou le brouillard surviennent (prendre vos repères avant de descendre sur l'estran) ;
- **respecter le site** en n'abandonnant pas de déchets et en impactant le moins possible ces milieux littoraux fragiles ;
- faire preuve de bonne humeur à l'égard des autres usagers au sein de cet espace à partager.

Pour pratiquer la pêche à pied, il est utile de s'informer de la réglementation en cours auprès de la Direction Inter-Régionale de la Mer Manche-Est-Mer du Nord (DIRM-MEMN) et de la mairie de son lieu de pêche.

Informations



VAL D'AUTHIE

Tél. : 03 21 04 05 79
www.cpie-authie.org



FLANDRE MARITIME

Tél. : 03 28 26 86 76
www.cpieflandremaritime.fr



VALLEE DE SOMME

Tél. : 03 22 33 24 24
www.cpie80.com